

01 mar 2013 -18:00

Appartient à Conseil des ministres du 1er mars 2013

Export Funding Guarantee : une solution à la problématique du financement des exportations

Le Conseil des ministres a pris connaissance des solutions proposées par l'Office national du Ducroire afin de soutenir le financement des exportations belges, dans le cadre de la stratégie de relance du gouvernement. Il s'agit d'un Export Funding Guarantee (EFG) et d'une solution "funded" qui existerait parallèlement à l'EFG.

L'Office national du Ducroire commercialisera, à partir du 1er mars 2013, un Export Funding Guarantee (EFG) qui offre une garantie à 100 % pour le tiers investisseur qui refinance le crédit à l'exportation octroyé par la banque. L'émission de l'EFG permet à la banque de refinancer les crédits à l'exportation qu'elle octroie à des conditions plus attractives, ce qui doit avoir pour effet de stimuler les exportations belges. L'EFG ne nécessite pas de modification législative vu qu'il s'inscrit dans la mission statutaire de l'Office national du Ducroire. A côté de cela, une solution "funded" est mise en place, en vertu de laquelle l'Office national du Ducroire agit pour son propre compte devrait pouvoir se financer sur le marché des capitaux à un taux attractif.

Tel que prévu dans la stratégie de relance, l'Office national du Ducroire a proposé ces outils financiers en concertation avec les banques actives dans le financement des exportations belges et sous l'impulsion du gouvernement afin d'apporter des solutions à la problématique du financement des exportations qui est à imputer à la crise de l'euro, aux coûts de financement croissants et à la faiblesse de la rentabilité des crédits à l'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de M. Steven Vanackere, Vice-Premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 05
<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de M. Johan Vande Lanotte, Vice-Premier ministre et ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord
Avenue des Arts 7
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
[http:// http://www.economie.fgov.be](http://www.economie.fgov.be)